

# CHARTRE PATIENTS IFM P2

Soucieuse de la qualité des soins que nous souhaitons vous apporter, l'équipe du centre d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) de Parly 2 s'engage pour vous garantir :

- **Une qualité médicale de haut niveau**

L'équipe de Parly 2 s'engage à effectuer une évaluation régulière de ses résultats. Tous les dossiers complexes ou n'ayant pas permis d'aboutir à une grossesse dans un délai raisonnable seront systématiquement discutés lors de nos staffs multidisciplinaires afin de définir la meilleure stratégie.

L'équipe de Parly 2 s'engage à effectuer une évaluation régulière des pratiques de chaque praticien, biologiste, technicien et secrétaire.

L'équipe de Parly 2 s'engage à maintenir un niveau élevé de compétences grâce à un programme de formation continue soutenu (congrès, réunions bibliographiques...).

L'équipe de Parly 2 s'engage à proposer une prise en charge multi-disciplinaire et à vous orienter si nécessaire vers nos partenaires (psychologue, diététicien, urologue, tabacologue...).

- **La transparence de nos résultats**

L'équipe de Parly 2 s'engage à transmettre chaque année les résultats de toutes ses tentatives d'AMP à l'Agence de la biomédecine. Vous pouvez les consulter librement sur le site internet :

<https://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/nationalcompletfiv2016.pdf>.

- **La sécurité de la traçabilité de vos gamètes et embryons**

L'équipe de Parly 2 a choisi d'investir dans un système d'identito-vigilance informatisé afin de garantir la traçabilité parfaite de vos échantillons à toutes les étapes de l'AMP.

- **Une information accessible et loyale**

L'équipe de Parly 2 s'engage à vous proposer une réunion d'information avant votre prise en charge afin de vous préparer au mieux au parcours d'AMP.

L'équipe de Parly 2 s'engage à vous fournir un compte rendu clinique de votre ponction le jour même et à vous communiquer les 1ers résultats par téléphone dès le lendemain de la ponction.

L'équipe de Parly 2 s'engage à vous adresser un compte rendu biologique résumant l'ensemble des données de votre tentative dès la fin de votre tentative.

L'équipe de Parly 2 s'engage à vous proposer un RDV rapide pour essayer de répondre à toutes vos questions en cas d'échec à l'issue de la ponction ou de la culture de vos embryons.

- **La confidentialité et le respect vos données**

L'équipe de Parly 2 s'engage au respect de votre vie privée et à la confidentialité de vos informations personnelles, administratives et médicales.

L'équipe de Parly 2 s'engage à sécuriser l'ensemble de vos données médicales.

L'équipe de Parly 2 s'engage à obtenir votre consentement en amont de l'utilisation de vos données à des fins de recherche biomédicale, de communications scientifiques ou de formation médicale. Votre refus n'aura aucune conséquence sur votre prise en charge.

- **L'écoute de vos remarques**

L'équipe de Parly 2 s'engage à prendre en compte vos remarques lors de votre parcours d'AMP grâce aux enquêtes de satisfaction qui sont effectuées régulièrement.

L'équipe de Parly 2 s'engage à vous recevoir lors d'un rendez-vous en cas de question qui vous paraîtrait importante.